

Annexe J des lignes directrices pour les appels à propositions

Description du portefeuille bilatéral Burundi

L'objectif général du programme de coopération au développement 2024-2028 d'Enabel au Burundi est de **contribuer au développement d'une société burundaise inclusive et résiliente aux pressions climatiques et socioéconomiques**. L'objectif spécifique est d'améliorer les conditions de vie et le bien-être, notamment ceux des adolescent·es, des jeunes, des filles et des femmes, des ménages ruraux et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. À partir de 2024, Enabel Burundi s'engagera à travailler sur les priorités clés suivantes pour les cinq prochaines années :

1. Améliorer la santé et l'enseignement post primaire en accroissant l'accès à des services de santé de qualité, notamment pour les groupes vulnérables, et l'accès à une éducation de qualité pour les adolescent·es - et les filles en particulier - qui renforce la santé sexuelle et reproductive.
2. Créer des emplois dans l'économie verte en accroissant l'accès aux opportunités d'insertion professionnelle dans les secteurs productifs de l'économie verte pour les jeunes, et notamment les jeunes femmes et les groupes vulnérables.
3. **Accroître l'accès à de meilleures conditions de vie pour les ménages des zones rurales grâce au développement de systèmes alimentaires locaux durables qui respectent l'environnement et améliore la sécurité alimentaire et nutritionnelle.**
4. Renforcer la participation des citoyen·nes, en particulier des jeunes et des jeunes femmes, pour renforcer la gestion des affaires publiques et des ressources.

Trois domaines de résultats sont définis, l'un plus spécifique à la sécurité alimentaire en lien avec le volume et les modes de production, l'un relatif à l'entrepreneuriat en lien avec l'économie des filières, et le dernier sur les renforcements des capacités des parties prenantes institutionnelles et civiles. Les aspects touchant à la promotion de modes de consommation plus durables sont considérés (axe 3 de la stratégie) de manière transversale.

- **R1** : La productivité et la production agricole sont augmentées dans les provinces de Cibitoke et Kirundo, dans un processus de transition agroécologique contribuant à la sécurité alimentaire ;
- **R2** : L'accès des exploitations familiales aux marchés est amélioré par la mise en place de chaînes de valeur plus compétitives et plus inclusives pour les jeunes et les femmes ;
- **R3** : L'écosystème institutionnel des systèmes alimentaires durables à l'échelle nationale et des territoires a été amélioré ;

Les filières clefs supports à l'intervention sont d'abord celles qui peuvent générer une valeur alimentaire significative (en quantité et en diversité) pour les ménages agricoles : riz, banane, maraîchage, soja, patate douce, manioc, igname, maïs, petit élevage.

Les chaînes de valeur clefs supports à l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes sont : le riz, la banane, le maraîchage, les semences, la matière organique, les biopesticides, l'alimentation animale, la transformation agro-alimentaire, les services aux producteur·rices et transformateur·rices.

Ce programme intervient dans les provinces de Cibitoke, Kirundo, Bujumbura et Bujumbura-rural.

Annexe J des lignes directrices pour les appels à propositions

Description du portefeuille bilatéral RDC

L'objectif général du programme de coopération au développement 2023-2027 d'Enabel en RDC est de **contribuer à l'amélioration structurelle et durable des conditions de vie des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté en favorisant leur résilience et leur autonomie.**

Enabel RDC se concentrera sur les priorités suivantes :

1. Développer le potentiel de la jeunesse congolaise en offrant aux jeunes, et notamment aux jeunes filles et femmes, un avenir dans la formation et l'intégration socioéconomique ainsi que dans l'épanouissement socioculturel.
2. Améliorer l'accès aux services sociaux de base en favorisant la protection sociale à travers l'éducation et la santé.
3. **Lutter contre l'insécurité alimentaire et améliorer les conditions de vie et les revenus grâce à une agriculture durable.**
4. Appuyer la consolidation de la démocratie et de l'État de droit en renforçant la gouvernance, en défendant et en respectant les droits humains.

En terme de systèmes alimentaires, l'objectif spécifique est d'améliorer la gouvernance et la performance économique, sociale et environnementale des systèmes alimentaires, générateurs de sécurité alimentaire et de revenus grâce à des agricultures familiales et entrepreneuriale résilientes et inclusives pour es jeunes et les femmes. Cet objectif se découle en 3 résultats :

- **R1** : Les exploitations agricoles familiales améliorent leurs pratiques de gestion technique, économique et environnementale grâce à des modèles agroécologiques, une meilleure intégration aux marchés et une structuration socio-professionnelle ;
- **R2** : Les entrepreneurs des filières agricoles et alimentaires ont accès à des services de qualité qui contribuent à l'émergence et au développement de chaines de valeur porteuses et inclusives ;
- **R3** : Les acteurs (locaux, provinciaux, nationaux) se concertent et mobilisent des moyens pour promouvoir un environnement favorable au développement de systèmes alimentaires durables.

Ce programme intervient dans les provinces de Kinshasa, du Sud-Ubangi, de la Tshopo, du Kasaï oriental, de la Lomami, de Lualaba et du Haut-Katanga.

Annexe J des lignes directrices pour les appels à propositions

Description des priorités du partenaire rwandais

Rwanda

L'objectif général du programme de coopération au développement 2024-2029 d'Enabel au Rwanda sera d'appuyer le Rwanda dans sa transformation **en un État-providence bien gouverné, résilient au changement climatique et inclusif**. Au cours des années à venir, Enabel Rwanda se concentrera sur les priorités suivantes :

1. Santé : Renforcer l'accès à des soins de santé de qualité, en mettant l'accent sur la santé sexuelle et reproductive, et la lutte contre la violence sexiste.
2. **Agriculture : Renforcer l'accès et la consommation d'aliments de qualité pour la population urbaine croissante, en développant des filières agricoles durables, résilientes et inclusives au sein d'un environnement propice à la transformation du système alimentaire.**
3. Urbanisation : Développer des villes satellites durables et attrayantes en améliorant les conditions de vie de leur population, en particulier les plus vulnérables, en générant un écosystème socioéconomique et environnemental inclusif et à l'épreuve du climat.